

MENU CONCORDE: DES PROJETS MIJOTÉS À LA SAUCE PARTICIPATIVE

En entrée, des paroles d'habitantes vous sont servies très épicées avec une bonne louche d'humour. **En plat principal**, façon cantine scolaire, un article sur la future école de Vernier, documenté par les acteurs qui ont préparé ce projet. **Trou normand**. Ce dernier vous aidera à englober le secteur T qui, gonflé de nouveautés, est placé sous la loupe. Au verso, tel un assortiment de fromages, laissez-vous tenter par la carte des différents secteurs; pour connaître leur durée d'affinage référez-vous à la ligne du temps au bas de la carte. **Cerise sur le gâteau**: pour rafraîchir les gosiers et fêter la nouvelle année avec le Forum, c'est en 2017 que l'apéritif vous sera servi. Rendez-vous le 11 janvier dès 18h au 4, av. Henri-Bordier!



Ce journal a pour vocation de vous informer sur les projets en cours et à venir dans votre quartier. Tandis que certaines opérations sont aujourd'hui réglées comme du papier à musique, bien des espaces restent encore à composer. Le Forum a pour ambition de donner la parole aux habitants, de nouer des dialogues entre habitants, administrations et associations et ainsi favoriser le développement de la citoyenneté et de la démocratie sur le plan local.



Chantier de la nouvelle école, vue «imprenable» sur le Jura, décembre 2016

Paroles d'habitantes

PROJET MENUT-PELLET, NOUS L'ATTENDONS DE PIED FERME!

Il y a deux ans seulement, nous inaugurons la Villa Croissant, cette première maison de quartier éphémère qui sera démolie en 2017. Cet automne, c'est la Villa Bordier que nous avons inaugurée et qui, jusqu'à sa démolition en 2020, sera notre nouvelle maison de quartier éphémère. Vous étiez à nouveau présents, enfants, ados, parents, voisins, partenaires, pour célébrer ce nouveau port d'attache. L'ambiance était à la fête: fanfare, plats concoctés par des habitants de toutes origines, marrons chauds, cortège dans le quartier! Autant l'équipe d'animation que les membres de l'association et les bénévoles ont une fois encore déçu leur force pour faire de ce lieu un espace d'accueil et de rencontre, chaleureux et ouvert au quartier!

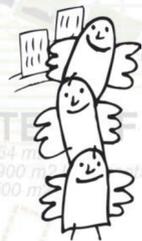
Ce n'est donc pas l'esprit festif qui nous manque, ni l'envie de créer des moments de convivialité! Mais... des déménagements à répétition dans de petites maisons éphémères on n'en veut plus! Surtout qu'en 2020, quand la Villa Bordier sera démolie, il ne restera plus d'autres lieux éphémères. Allons-nous nous retrouver à la rue? Ce serait un comble dans un quartier avec tant de nouvelles constructions.

Alors cette ferme Menut-Pellet? Ne pensez-vous pas qu'il est temps qu'on l'ouvre, la ferme? Vous savez, c'est le lieu qu'on nous a promis depuis... qu'on nous a signalé que la Villa Concorde était trop belle pour y faire une maison de quartier. Mais nous avons besoin d'une vraie maison de quartier, d'un lieu pérenne. C'est un espace primordial, qu'on nous fait pourtant miroiter depuis plus de dix ans. Alors que le projet de rénovation est ficelé, on apprend aujourd'hui que la présentation du projet devant le Conseil municipal est encore repoussée! Or les architectes prévoient 2 ans de travaux, tic-tac, tic-tac, le compteur tourne.

«Nous voulons la Ferme»: ce n'est pas un caprice d'enfant gâté qui trépite devant un jouet. En tant que citoyens responsables et soucieux du bien vivre ensemble dans notre canton, nous estimons que dans un quartier qui est en train de se densifier, aussi fortement que le nôtre, avec toutes les constructions prévues, d'un côté comme de l'autre de l'avenue d'Aire, il est irresponsable de ne pas créer rapidement des infrastructures permettant la prévention de la rupture sociale, par la promotion de la rencontre et de la convivialité. D'autant plus que ces futures constructions ne sont pas non plus dévolues à des enfants gâtés mais sont majoritairement des logements à caractère social. Tout proche de nous, aux Libellules, c'est après des années de dégradation du climat social que les autorités ont réagi, à coup de millions, pour mettre à disposition de tels lieux. A la Concorde, l'association des habitants essaye d'anticiper, mais si nous ne sommes pas soutenus par nos conseillers municipaux et autorités communales pour faire avancer le projet de la ferme Menut-Pellet, cela ne sera pas possible!

Chers habitants du quartier, chères autorités communales, chers conseillers municipaux, nous nous réjouissons de vous inviter pour l'ultime inauguration d'un lieu pérenne d'animation à l'image de notre quartier! Pour nous, le rendez-vous est fixé en 2020, nous y tenons de pied ferme, ne vous posez pas un lapin!

Sylvie Fischer & Marina Janssens, habitantes du quartier, membres du comité de l'Association des Habitants du Quartier de la Concorde - AHQC



Secteur sous la loupe

LE SECTEUR T : DERNIÈRE PIÈCE DU PUZZLE CONCORDE

T C'est la dernière carte à jouer du PDQ Concorde. Récemment, le propriétaire, la Fondation HBM Emile-Dupont (FED), a tranché en faveur d'une procédure par concours d'architecture, plutôt qu'un plan localisé. Le sud du quartier qu'on pensait presque assoupli vient de sauter dans le train en marche!

Que nous dit le PDQ Concorde sur l'avenir du secteur T?

Un secteur est une zone à densifier. Dans le triangle, l'ensemble des habitations seront démolies en faveur de constructions capables d'accueillir plus d'habitants au mètre carré ainsi qu'un parking. Les deux portions de route qui scindent aujourd'hui la parcelle (av. Henri-Bordier et ch. Désiré) disparaîtront. Et enfin, un espace public, naïvement représenté par un cercle jaune, devra voir le jour. Mais le PDQ ne donne pas d'indications précises (emplacement, hauteur, aspect, nombre de logements, espaces extérieurs). D'où l'importance du cahier des charges qui sera remis aux concurrents dans le cadre du concours d'architecture. La tâche s'annonce ardue au vu des enjeux qui sous-tendent la réalisation de ce triangle.

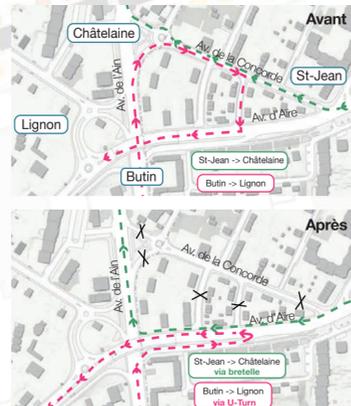
Enjeu logement

La Fondation HBM Emile-Dupont (FED) est propriétaire et comme son nom l'indique, elle gère, entretient et développe un parc immobilier d'HBM: Habitat Bon Marché. Elle vient de lancer une étude pour déterminer le nombre de logements qui pourront raisonnablement être construits sur ce triangle qui, au vu des contraintes, rétrécit à vue d'œil. En 2013, le PDQ Concorde pronostiquait environ 170 nouveaux logements et 900m² de surfaces d'activités. Quelles seront les conséquences suite à l'actualisation des données: +/- de logements, des immeubles +/- hauts, +/- d'espaces au sol, une place de quartier +/- grandie?

Enjeu mobilité

L'av. de l'Ain, et ses 40'000 voitures/jour, est une route majeure du canton. Les constructions à ses abords nécessitent des mesures de protection anti-bruit et doivent respecter l'ordonnance de protection contre les accidents majeurs (OPAM) liée aux transports de matières dangereuses. Toute nouvelle construction devra ménager un retrait de 25m par rapport à cet axe.

L'av. d'Aire, déjà bien fréquentée, sera d'autant plus avec les nouvelles constructions prévues de part et d'autre: Concorde +600gmts, Eidgenots +300gmts, Michée-Chauderon +350gmts. Face à ces changements, le PDQ Concorde prévoit la construction d'une bretelle pour rejoindre l'av. de l'Ain et d'un U-turn (article détaillé sur le site du Forum). Ces deux ouvrages, qui prendront de la place au sol, auront un impact sur le potentiel à bâtir du secteur T.



Avec le U-Turn et la bretelle, l'av. de la Concorde sera libérée du trafic de transit. Elle sera aussi déconnectée de l'av. d'Aire pour devenir un axe de mobilité interne au quartier. (Horizon 2021).

Complément d'information du DIP:

Concernant la dérogation octroyée pour le préau, cela représente-t-il une contrainte pour les écoliers qui y joueront? La contrainte est surtout organisationnelle car les récréations seront probablement décalées pour ne pas avoir tous les élèves en même temps dans le préau; au final la surface moyenne par élève en utilisation n'est donc pas réduite. Qui seront les élèves de la rentrée 2018 et sur quelle base seront-ils choisis? Ce seront les élèves du quartier proche de la nouvelle école qui la fréquenteront.



Carole Panelas
Ancienne élève de l'École de Budé,
Genève



Yvan Rochat
Ancien élève de l'École des Boudines,
Meyrin

Avant d'en orchestrer la construction, eux aussi ont foulé les couloirs de l'école...

Portrait d'acteurs

UNE NOUVELLE ÉCOLE POUR LA RENTRÉE 2018

Qu'est-ce qui rendait ce programme complexe?

CP: L'espace est restreint, le projet devait donc être à la fois compact et fonctionnel. Par dérogation, le DIP a accepté que la surface du préau soit réduite de 15% par rapport à la norme pour une école de 16 classes.

Anciennement il y avait une place de jeu et un parc sur le site où se construit la nouvelle école. Les espaces verts et publics se font rares dans le quartier. L'école peut-elle apporter une réponse à ce besoin?

YR: Oui, nous avons souhaité profiter de cette construction pour mettre à disposition des infrastructures pour la population du quartier. En dehors des horaires scolaires, l'école est un bâtiment et un espace public communal. Le préau servira d'espace de jeu et de détente pour le quartier. Le restaurant scolaire se transformera en centre de quartier, accueillant réunions et fêtes privées organisées par les associations et les habitants du coin. La salle de gym sera également mise à disposition des clubs sportifs de la commune. Enfin, les plantages actuels seront réorganisés dans les espaces nouvellement créés entre l'école, les nouveaux logements et les surfaces commerciales.

En attendant cette nouvelle école, des élèves de Vernier sont actuellement scolarisés à l'École des Ouches? Ces élèves devront-ils changer d'établissement?

CP: Ils sont 33 élèves verniois, principalement de l'av. Henri-Golay, à être scolarisés à l'École des Ouches, sur base d'un accord entre la Ville de Genève et de Vernier. Cela ne pose pas de problème, tant que les enfants de la Ville de Genève bénéficient de conditions d'accueil qu'ils sont en droit d'attendre. M. Nicolas Reuland, directeur de l'École des Ouches confirme: chaque situation sera évaluée individuellement mais a priori aucun élève ne sera contraint de changer d'école.

Y-a-t-il des mesures prévues pour améliorer la traversée de l'av. de l'Ain qui aujourd'hui ne peut se faire que par un unique tunnel souterrain?

YR: Ce n'est pas tant l'école qui va générer des mouvements mais la construction de logements et des 6000m² de surfaces commerciales associées. La Ville de Vernier a donc pris en main ce problème en proposant la construction, par-dessus l'av. de l'Ain, d'une passerelle entre le secteur L de la Concorde et les Libellules.

Comment s'appellera cette nouvelle école?

YR: Nous n'avons pas encore défini le nom de l'école. Il est probable qu'elle s'appelle École Jean-Simonet.

- Sacrée référence!
- M. Jean-Simonet (1879-1963) était instituteur dans les écoles de Vernier et maître principal à Genève! C'est en son honneur que la rue a pris son nom.

Les futurs élèves viendront-ils aussi de l'autre côté de l'av. de l'Ain, par exemple des Libellules? L'idée est que les élèves n'aient plus à traverser l'av. de l'Ain (actuellement certains élèves verniois, domiciliés du côté Concorde, traversent pour aller à l'École des Libellules).

Combien de classes seront en activité dès 2018? Cette donnée n'est pas encore stabilisée et dépendra notamment des inscriptions qui se dérouleront début mars.

Au final, quel est le nombre d'élèves qui seront scolarisés dans cette nouvelle école? Environ 320 élèves à terme.

Enjeu collectif : une place de quartier

Le PDQ Concorde nous dit qu'une surface de 4'800m² (sur les 16'866m² de la parcelle) sera attribuée au parc/place de la Concorde prévu/e dans ce secteur. C'est près d'un quart de la parcelle qui est promise aux habitants du quartier: une promesse sans pareille. En effet, dans le plan au verso on discerne deux autres ronds jaunes signifiant la création d'espaces publics mixtes. L'un se rapporte au préau de la future école de Vernier, l'autre au futur centre culturel de Châtelaine conçu comme un espace ouvert et attractif, en dehors des limites du quartier. La place jouxtant le secteur T est donc le seul et unique espace de quartier planifié par le PDQ Concorde, conçu avant tout pour les habitants. Cet espace est d'autant plus prometteur qu'il est connecté au tunnel souterrain passant sous l'av. de l'Ain. Ce passage doit être élargi, revalorisé et pensé comme un trait d'union entre la Concorde et les Libellules. Le passage et l'immeuble des Libellules étant actuellement au même niveau, le mur du tunnel sera abattu pour permettre une connexion directe, de plain-pied, entre ces deux éléments. (Horizon 2023).

Et enfin, un enjeu de participation citoyenne

Il s'agit du dernier concours d'architecture de la Concorde. L'objectif du Forum pour 2017 est d'occuper une place de choix dans le développement de ce secteur, et ce, dès la racine du projet. Lors du précédent concours (secteur F), nous avons atteint un niveau de participation inédit: un habitant dans le jury et un membre du Forum au sein des experts. Pour le secteur T, pourquoi ne pas repousser encore les limites de la participation citoyenne? Comme par exemple en collaborant à la rédaction du cahier des charges du concours, en soumettant nos propositions pour la future place de quartier et ses usages ou en s'alliant aux architectes pour le projet du passage sous-voies!

Pour donner votre avis à ce sujet ou pour plus d'informations contactez-nous: info@forum1203.ch

Contacts

FORUM DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
p/a : MQSJ 8, ch. François-Furet
1203 Genève
info@forum1203.ch

GROUPES DE RÉFLEXION
Pour s'associer à d'autres habitants sur diverses thématiques et agir sur l'avenir du quartier.
Contactez-nous.

TROUVER DES INFORMATIONS

www.forum1203.ch
La feuille d'avis officielle (FAO) annonce toutes les demandes d'autorisation de construire, d'abattage, de modification de trafic, etc. Tous les articles en rapport avec le 1203 se retrouvent dans la rubrique «FAO» du site.

RESTER INFORMÉ

Inscrivez-vous à la liste de diffusion infos-chantier sur le site du Forum ou en nous écrivant.

AHQC
Association des habitants du quartier de la Concorde
4, ch. des Sports, 1203 Genève
www.ahqc.ch
info@ahqc.ch

REDACTION
Sylvie Fischer
Marina Janssens
Louise Goffin

PHOTOGRAPHIES
Constance Brosse

GRAPHISME
Constance Brosse
Daniel Galasso

IMPRESSION
Molésion Impressions



Malgré toutes les précautions prises pour assurer l'exactitude de ces informations, certains éléments peuvent changer rapidement. En cas de doute, consultez le site du Forum ou écrivez-nous.

Statistiques

POPULATION DE LA CONCORDE
Septembre 2016 : 2'147 ♀ + 2'061 ♂ = 4'208 habitants

SURFACE DU PDQ CONCORDE
28 hectares

SURFACE DES SECTEURS CONSTRUCTIBLES
10 hectares avec 555 logements dont 308 seront démolis.

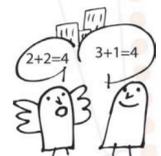
NOMBRE DE NOUVEAUX LOGEMENTS
+/- 500 logements

SURFACE D'ACTIVITÉ DANS LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS
+/- 10'000 m² répartis dans les 7 secteurs.

NOMBRE DE NOUVEAUX HABITANTS PRÉVUS
1'105 (en comptant 2,2 hab/logement)

POPULATION DANS LES SECTEURS LIMITROPHES
Septembre 2016 : Châtelaine-Village : 3'995/
Libellules : 2'555 / Aire Pont-Butin : 1'124 / Parc des Sports : 616 / Les Charmilles : 2'933 / Campagne-Masset : 1'188 / Nant-Cayla : 209

SOURCES :
Statistiques cantonales
PDQ Concorde



Projet Entre une voie verte
 Ville de Vernier
 Construction du CCC, Centre Culturel de Châtelaine, (+ lgmts étudiants et espaces verts/publics) en lien avec le pôle multimodal de la future halte RER de Châtelaine + aménagement de la voie verte (mobilité douce).
 Rue Jean-Simonet 11-22
P supprimé (mutualisé avec le secteur L)



Plan localisé de quartier
 Propriétaires multiples
 Construction de 3 immeubles de logements (le bât. D est déjà construit). Dans le cadre de la construction du bât. A (Fondation des Maisons Communales de Vernier), réflexion avec les habitants sur l'aménagement de l'espace vert au centre des parcelles (2017).
 Ch. du Croissant



Office de l'urbanisme
 Direction des grands projets

GENEVE
 VERNIER

Plan directeur de quartier Concorde

PLAN DE SYNTHÈSE

Le plan directeur de quartier comporte un concept énergétique territorial 2011-12 (cf. art. 11 al. 2 de la loi cantonale sur l'énergie, du 18 septembre 1996 - RSG L 2 30) établi le 27 novembre 2011.

Adopté par le Conseil municipal de la ville de Genève le: 25 juin 2013
 Adopté par le Conseil municipal de la ville de Vernier le: 25 juin 2013
 Approuvé par le Conseil d'Etat le: 25 septembre 2013

Echelle	Date	Code alphabétique
1/2'500	27.03.2013	GVE - VRN
Modifications		
Objets	Date	
Plan directeur technique	14.06.2011	167 - 540
Projet consultation publique	13.12.2011	
Projet adoption	27.02.2013	
Plan N°		
29'816		
CMU		
71.1.6		

STRUCTURE BÂTI - POTENTIEL CONSTRUCTIBLE ET AFFECTATIONS

- Périmètre constructible : potentiels indicatifs sur le plan
- Périmètre du Plan de Site Cité-jardin d'Aire
- Mesures protection contre le bruit
- Bâtiment existant / à démolir / à construire
- Bâtiment maintenu (Plan de site)
- Équipement public / projet
- Périmètre d'étude

ESPACES OUVERTS

- Axe vert structurant
- Maillage vert
- Valorisation de la structure paysagère
- Espaces ouverts verts existants / à créer (parcs, espaces verts, espaces de transitions, plantages, potagers urbains, cours intérieures)
- Espaces ouverts existants / à créer (places de quartier, lieux de rencontre, espaces de jeux, sport urbain)
- Espace public mixte (place / préau / parc)
- Végétation d'intérêt majeur à conserver
- Alignement d'arbres structurant / alignement d'arbres secondaire (ordonnés/aléatoires)
- Voie verte de l'agglomération
- Parc équipement existant
- Boisement existant
- Dispositif de gestion des eaux
- Couverture voie CFF
- Passerelle piétonne à créer
- Liaison interquartier à requalifier

DÉPLACEMENTS

- Requalification de l'avenue de l'Ain
- Halte RER à créer
- Stationnement collectif mutualisé
- Élargissement de l'avenue d'Aire de 4m
- Liaison mobilité douce majeure existante / à créer
- Parcours piéton de quartier, desserte occasionnelle existante / à créer
- Zone piétonne (priorité piétons, vélos autorisés)
- Arrêt TPGI supprimé / projeté (Ces propositions sont à vérifier)
- Accès au quartier - trafic individuel

Stationnement collectif & mutualisé. Collectif: dans un secteur, les bâtiments bénéficient d'un même garage souterrain d'où une seule rampe d'accès (ex. secteur F). Mutualisé: plusieurs secteurs bénéficient d'un même parking d'où une utilisation optimisée à tous les moments de la journée (ex. secteur A et L).

PROJET DE PLAN DE SITE = préservation de la Cité-Jardin Henri-Bordier/Essor + ferme Menut-Pellet + Villa Concorde
Actuellement : traitement des 19 observations recueillies durant l'enquête publique.
A suivre : préavis communal (GE et VE), procédure d'opposition, adoption.

Projet Marakei
 Ville de Vernier & Urban Project SA
 Construction d'une école et de logements. La plupart des m² seront attribués à un centre commercial. La Ville de Vernier construira une passerelle au-dessus de l'av. de l'Ain Rue Jean-Simonet 7-9
P collectif et mutualisé



Projet Simonet
 Fondation des Maisons Communales de Vernier
 Construction d'un immeuble de logements et d'une crèche
 Rue Jean-Simonet 3-5

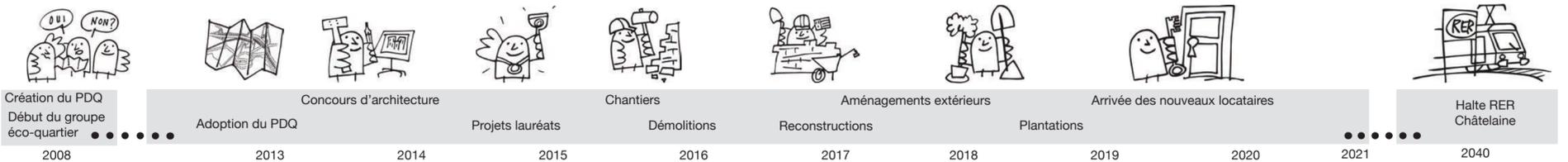


Projet Capucines
 Fondation HBM Emile-Dupont
 Construction de 2 immeubles avec surfaces d'activité: grand succès de l'appel à projet pour l'affectation de ces surfaces. Les m² sont attribués petit à petit.
 Av. Henri-Golay 21-27
EN CHANTIER



Aménagement des espaces extérieurs : tous les projets du périmètre doivent respecter les objectifs de qualité fixés par la *Charte des espaces publics et paysagers* établie dans le cadre du Plan directeur de quartier, consultable sur www.forum1203.ch

Ligne du temps



(M)		84 logements + 800 m ² activités
(L)	Ecole	Ecole de Vernier 16 classes + aire de jeux
(L)	Ain	1 ^{ère} étape 154 logements + 6000m ² activités + parking 2 ^{ème} étape
(L)	Simonet	45 logements + crèche 30 places + parking
(C)	Construction du bâtiment D	38 logements + parking
(D)	Construction du bâtiment A	77 logements + activités + parking
(F)		186 logements + 500m ² activités + parking
(A)		Centre culturel+350 lits étudiants+1000m ² d'activités
(T)		En 2017, préparation du concours d'architecture Logements + espace public



ACTU